

<http://enseignants.se-unsa.org/Non-a-la-mort-programmee-des-CIO>



Enseignants de l'Unsa

Non à la mort programmée des CIO

- Je suis... - PsyEN -



Date de mise en ligne : mercredi 4 avril 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



La future loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui doit être présentée le 12 avril prochain en conseil des ministres acte la disparition programmée des CIO et le transfert des Dronisep aux régions.

Le SE-Unsa appelle tous les personnels à se mobiliser pour défendre le service public d'orientation.

En transférant la compétence d'information à l'orientation aux régions, le gouvernement en profite pour balayer d'un revers de main les missions d'information et de conseil en orientation dévolues aux CIO et à leurs personnels.

Le SE-Unsa désapprouve ce choix politique qui n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les personnels concernés.

En supprimant un service public de proximité qui répond à une forte demande sociale, il déprécie la valeur et les compétences de ses personnels et prend le risque de délaisser les populations les plus fragilisées. C'est parce que les CIO ont pour mission d'accueillir, d'informer et de conseiller gratuitement tous les publics - jeunes scolaires, parents, adultes, décrocheurs - qu'ils sont indispensables à la cohésion des territoires.

Fermer les CIO c'est accepter le risque de laisser des officines privées « marchander » l'information et l'orientation alors que les CIO offrent un service fiable, gratuit et accessible à tous.

Par ailleurs, les CIO ont une fonction de régulation des établissements de leur bassin en matière d'orientation. Le travail collectif qui est mené dans les CIO permet l'appropriation des « directives », la formation des personnels et la mutualisation des pratiques et des outils. Les DCIO organisent le service des PsyEN qui travaillent dans plusieurs établissements. Supprimer les CIO et affecter les PsyEN directement dans les établissements, c'est ne pas tenir compte de ce travail collectif et de la nécessité d'organiser les services et de hiérarchiser les priorités. C'est restreindre l'intervention des PsyEN aux horaires d'ouverture des établissements et aux élèves qui y sont scolarisés.

C'est pourquoi le SE-Unsa rappelle son opposition à une affectation des PsyEN en établissement, demande la suspension des décisions annoncées pour les Dronisep et les CIO et l'ouverture de discussions avec les représentants des personnels. Il appelle tous les personnels du Service public d'éducation à défendre le réseau des CIO.